ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déploiement du service public de la performance énergétique de l'habitat

Question écrite n° 19961

Texte de la question

Mme Émilie Bonnivard appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les difficultés rencontrées lors du déploiement du Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH). La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 institue ce nouveau service public ayant pour objectif la rénovation énergétique de 500 000 logements par an, conformément aux annonces faites le 25 janvier 2019 lors de la présentation de la programmation pluriannuelle du SPPEH. Cependant, les acteurs locaux devant assurer la mise en place effective de ce dispositif rencontrent actuellement des difficultés liées à l'absence de plan de déploiement permettant de connaître les contours exacts des missions à accomplir, de même que leur financement. Elle souhaite connaître les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre afin de définir un plan de déploiement précis permettant de favoriser la structuration des échanges entre financeurs, collectivités et acteurs locaux, mais aussi de définir un plan de financement pérenne permettant d'engager tous les territoires dans cette démarche en s'appuyant sur les dynamiques et expertises déjà existantes au niveau local. Elle souhaite également savoir à quelle échéance l'ensemble de ces informations pourront être communiquées aux SPPEH.

Données clés

Auteur : Mme Émilie Bonnivard
Circonscription : Savoie (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 19961
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 mai 2019, page 4936
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)